



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du mercredi 21 mars 2018

C'est dans l'amphithéâtre Michel Serre du lycée Marie Curie de Nogent sur Oise que s'est tenue le mercredi 21 mars 2018 à 9h30, l'assemblée générale annuelle de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise.

Venue des quatre coins du département, la cinquantaine de personnes eut d'abord plaisir à se retrouver tout en prenant quelques viennoiseries et un café de bienvenue.

L'assemblée fut accueillie par madame Martine Fondeur, Présidente de l'AMOPA - Oise et par monsieur Alain Procar, Proviseur du lycée. Messieurs Berthet, Président de l'AMOPA Nationale, et Célérier, Trésorier-adjoint au National, venu en ami, ont honoré l'assemblée de leur présence et de leur participation. Ouvrant l'Assemblée proprement dite, madame Martine Fondeur, Présidente, remercia la représentante du Conseil départemental, Madame Cordier, et présenta les excuses de madame le Recteur et de monsieur le DASEN de l'Oise.

Le programme de la journée fut annoncé. L'attention de l'audience fut attirée sur les différents comptes-rendus des actions de la section, en particulier les travaux d'élèves, exposés dans le couloir d'accès à l'amphithéâtre.

Intervention de monsieur le Proviseur :

Il remercie l'AMOPA- Oise d'honorer son établissement et l'ensemble des personnels. Il en présente les nombreuses activités très riches d'un point de vue pédagogique et porteuses d'avenir serein pour les élèves et étudiants.

Intervention de monsieur Berthet, Président de l'AMOPA Nationale :

Il remercie la section de l'Oise pour son action et son dévouement aux valeurs de la République et au soutien de l'AMOPA.

Il rappelle que l'AMOPA a pour objectif de s'inscrire dans la vie de l'École publique et de se tenir aux côtés de l'École. Il déplore une certaine perte d'adhésions et insiste : « c'est quand nous nous engageons que nous retrouvons le dynamisme ». Il remercie Martine Fondeur pour sa volonté et celle de son équipe. « Il faut beaucoup de courage, d'investissement, d'ouverture d'esprit, de dynamisme pour porter l'AMOPA », affirme monsieur le Président national.

Monsieur Berthet exprime sa gratitude à la section de l'Oise et notamment à son conseil administratif pour l'accueil de l'Assemblée générale nationale qui se tiendra les 5 et 6 mai 2018 à Compiègne. Il souligne qu'il est impressionné par le nombre de personnes, dans notre section, qui veulent s'investir et réitère que c'est effectivement en s'engageant auprès des jeunes que l'on regagne en jeunesse. Il n'omet pas de remercier le couple, car c'est souvent en s'appuyant sur les proches que l'on s'implique. Monsieur Berthet conclut en se réjouissant de partager cette assemblée générale de la section AMOPA de l'Oise.

Travaux statutaires.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 avril 2017 : il fut adopté à l'unanimité des présents.

Le rapport moral et d'activités, le rapport financier et le budget prévisionnel présentés respectivement par la secrétaire générale et la trésorière furent approuvés à l'unanimité des présents. Voir PJ.

Programme d'activités pour 2017-2018 : voir PJ.

La JAP (Journée des AMOPA Picardes) se déroulera le mercredi 3 octobre 2018 dans l'Aisne, près de Laon.

Résultats des élections (voir PJ)

23 adhérents présentaient leur candidature pour pourvoir les 20 places du conseil administratif. Sur 187 adhérents, on a dénombré 87 votants dont 70 par correspondance. 83 votes exprimés et 4 votes nuls ont été comptabilisés. Tous les élus ont été félicités.

L'élection du Président : 20 membres ont participé, 1 candidature a été présentée, celle de Martine Fondeur, 19 se sont exprimés pour et un vote blanc a été comptabilisé. La Présidente a informé les membres du nouveau conseil administratif de la prochaine réunion du lundi 26 mars 2018 à partir de 9h00 au LP Roberval à Breuil le Vert.

La seconde partie de la matinée fut consacrée à l'animation réalisée par madame Fondeur, et messieurs Lesueur et Chalvin sur le thème « La craie et la souris ». L'assemblée, après un très riche et très intéressant exposé réalisé par monsieur Jean Chalvin, put se soumettre à la résolution de questions d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. Puis, l'assemblée fut confrontée à une série de vingt questions balayant tous les champs du « certifié » et obtenir...ou pas... « son certificat d'étude ». L'ensemble des animations, très sympathique et réalisé dans une atmosphère très bon enfant, fut très apprécié des participants.

Monsieur Delignières fut fait Chevalier. Son éloge fut dit par Jérôme Rochard, chef d'établissement, et ce fut Monsieur le Président national qui le décora.

Le déjeuner qui suivit, se déroula au restaurant – rénové de belle manière et fort accueillant - du lycée Marie Curie et ce fut un menu excellent que les participants purent apprécier.

A partir de 15h00, une visite des pôles Robotique, Forge-fonderie fut pilotée par le Directeur Délégué aux Formations (D.D.F.), monsieur Dos Santos. Des éléments précis furent donnés à l'assemblée sur les débouchés professionnels offerts aux élèves et étudiants par ces formations d'excellence délivrées au lycée Marie Curie. Des démonstrations en fonderie et en forge furent réalisées par des élèves (coulée d'aluminium, laminage) sous le contrôle des professeurs.

Au retour dans l'amphithéâtre Michel Serre, à partir de 16h30, ont eu lieu les remises des récompenses pour les différents concours et le tirage de la tombola.

Poésie		
Le Servois La Chapelle en Serval	<ul style="list-style-type: none"> • Laura Barre • Florian Baudot • Hugo Delhaye 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Baron (Professeur)
Collège M et G Blin Maygnelay-Montigny	<ul style="list-style-type: none"> • Dorilys Leturque • Yannis Idoménee • Jennifer Beudot-Heurteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Torchy (Professeur)
Récup-Art		
SEGPA Collège Pasteur Noyon (représenté par M. Lefort ,Directeur Segpa et M. Phan, Principal-Adjoint	<ul style="list-style-type: none"> • Aymeric Fontaine • Benjamin Foupin • Nadège Mesureur • Kelly Kieffer 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Goeurig
	<ul style="list-style-type: none"> • Enzo Dervilliez • Yaris Saily 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Frémant
	<ul style="list-style-type: none"> • Classes de 5^{ème} H et 6^{ème} H 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Dalongeville
SEGPA Collège J-J Rousseau Creil	<ul style="list-style-type: none"> • Kevin Messako • Mohammad Istiak 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Boutezel (Professeur) • Mme laDirectrice de Segpa
SEGPA Collège Claude Debussy Margny les Compiègne	<ul style="list-style-type: none"> • Marcelline Zahmy 	excusée
Yakouba		
Collège Pasteur Noyon	Classe de 6 ^{ème} 1 (représentée par 3élèves)	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Brindejonc (professeur)
École de Bonneuil les Eaux	Classes de CM1 et de CM2 (représentées par 9élèves)	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Calvi (Directrice) • Mme Pierre (Professeur des écoles)
École Weissenberg Noyon	excusée	

Les élèves qui n'ont pas pu venir seront récompensés dans leur établissement par la Présidente accompagnée d'un administrateur.
 Cette assemblée générale fut une nouvelle réussite à mettre au crédit des organisateurs.

La secrétaire
 Françoise Ould

La Présidente
 Martine Fondeur

Monsieur le Proviseur
Monsieur le Président de l'Amopa
Madame la Conseillère départementale
Messieurs les Présidents d'honneur de l'Amopa-Oise
Mesdames et messieurs en vos diverses qualités
Chers collègues, chers amis,

Je vous remercie d'être ici présents à Nogent sur Oise pour participer à l'assemblée générale de notre section, assemblée générale électorale.

Votre présence et les pouvoirs qui nous sont parvenus, témoignent de la fidélité des adhérents et de l'intérêt qu'ils portent aux actions menées par notre section.

Je remercie Michel Berthet, Président national, d'avoir fait le déplacement jusqu'ici et de nous honorer de sa présence. Alain Célérier, trésorier national, de passage dans l'Oise nous a rejoints ce matin.

Madame la Rectrice et monsieur le directeur académique m'ont demandés de les excuser, ils sont retenus par une réunion au rectorat de Lille.

Je remercie vivement monsieur Procar, proviseur de ce lycée, d'avoir accepté de nous accueillir et d'avoir facilité l'organisation de cette journée.

Souvenirs, souvenirs....

Le lycée Marie Curie est le dernier établissement où j'ai exercé comme professeur de mathématiques avant de prendre ma retraite. Aujourd'hui, je suis impressionnée d'être sur l'estrade et non assise au milieu de l'assemblée. Le bâtiment I, je le connais bien ; le premier étage est consacré à l'enseignement des mathématiques, une bonne vingtaine de professeurs de mathématiques y travaillent.

J'ai affronté le vent, la pluie, parfois la neige pour arriver ici, souvent au pas de course car avec un quart d'heure de pause !! Le temps de faire sortir les élèves, d'arriver à la salle des professeurs, de passer aux toilettes, de boire un café, il fallait faire vite. Je comprends mieux pourquoi au temps des PEGC, il y avait des professeurs maths-sports !

Il fallait aussi supporter la chaleur. Le bâtiment est entièrement vitré et au premier rayon de soleil, on étouffait ; on travaillait donc avec les portes ouvertes et entendait les collègues faire cours dans les salles voisines. Mais que de bons moments dans ce bâtiment I !

J'adresse mes remerciements à tous les membres du conseil administratif qui œuvrent au sein du bureau ou dans les différentes commissions. Toujours disponibles, actifs et efficaces, ils témoignent par leur engagement, de leur attachement à la devise de l'Amopa « Servir et Partager ».

Avant de donner la parole à monsieur le Proviseur et à monsieur Michel Berthet, je vous rappelle le programme de la journée.

Dans l'invitation qui vous a été envoyée, vous avez pu lire qu'après les travaux statutaires et le résultat des élections, nous vous proposons une animation : *La craie et la souris*.

Vous avez peut-être deviné le fil conducteur de la journée : l'école d'hier et d'aujourd'hui.

Ce matin, un petit clin d'œil à l'école d'Antan ; on vous présentera un diaporama sur cette école d'hier, une dictée d'antan et enfin, on vous invitera à passer ou repasser votre certificat d'études. Pas d'inquiétude, on ne ramassera pas les copies !

Ce sera ensuite l'heure du déjeuner, que nous prendrons au restaurant scolaire.

Cet après-midi, place aux Nouvelles technologies avec la visite des secteurs industriels du lycée Marie Curie : le pôle de la Robotique et le pôle de la Forge et Fonderie.

Nous terminerons la journée avec la remise des prix aux lauréats des différents concours nationaux ou départementaux. Vous avez d'ailleurs pu admirer les travaux des élèves dans la pièce où a été servi le café.

Nous attachons beaucoup d'importance au travail des élèves et tenons à récompenser lors de cérémonies officielles ces élèves qui se distinguent par un talent quel qu'il soit.

Je tiens aussi à vous rappeler que la quasi totalité de la somme qui nous est reversée par le National est redistribuée aux élèves sous forme d'aide ou de récompense.

Je vous souhaite à tous une excellente journée.

Martine Fondeur
Présidente AMOPA-Oise
21/03/2018

1. CONCOURS

• Nationaux

Nous relayons les concours

Défense et Illustration de la langue française et *Nous, l'Europe*

- Départementaux : nous souhaitons poursuivre nos actions vers des publics diversifiés.

- ✓ Elèves des classes de maternelles :

Il y a une grande demande

Nous avons le soutien de monsieur l'Inspecteur d'académie et une rencontre avec madame Sagot, IA adjointe est prévue en mai.

- ✓ Elèves des écoles primaires

Remettre au goût du jour la poésie : écrire, illustrer et réciter

- ✓ Elèves des collèges

Exploiter le stage d'observation fait en classe de 3^{ème} : Flyer, présentation à l'oral

Nous poursuivons le concours de graphie et d'autres concours dont le sujet ou la forme sont en lien avec le thème de la prochaine AG.

Nous attendons les résultats de l'enquête, commandée aux étudiants de la section MUC du lycée Jean Monnet de Crépy en Valois qui doit évaluer la pertinence de nos concours.

2. AG 2019

Pas encore de thème ou de lieu ; mais les idées ne manquent pas.

Elle est prévue en mars/avril.

3. AG nationale

Elle se déroule à Compiègne le WE du 5 et 6 mai 2018

Les travaux statutaires ainsi que le dîner de prestige se dérouleront le samedi au dans les salles Saint-Nicolas. Le dimanche, sortie en car à la clairière de l'Armistice et à Pierrefonds. Des visites dans Compiègne sont proposées aux accompagnants.

4. JAP

Elle est organisée cette année par la section de l'Aisne ; elle se déroulera le mercredi 3 octobre près de Laon.

Thème de la journée : Territoires en reconstruction

5. CRPA

A la mi- janvier au lycée Félix Faure de Beauvais

6. Les sorties culturelles

- En Juin : sortie en Picardie Verte, patrimoine industriel et gastronomique
- Automne : WE à Lille
- Printemps 2019 : voyage à Saint-Petersbourg

7. Partenariat : ANCPAF (association nationale des Conseillers pédagogiques et autres formateurs)

Les administrateurs qui vont être élus ne manqueront d'idées pour poursuivre le rayonnement de notre association.

Candidats élus
Assemblée générale 21 mars 2018

1	BECQUERELLE Annick
2	BETTAN Michel
3	BLONDEAU Sophie
4	BOULET Claude
5	CHALVIN Jean
6	COLIN Claudine
7	FONDEUR Martine
8	GEISEN Bernard
9	GRAUX-CHINI Françoise
10	JAMET Philippe
11	JOANNES Gérard
12	JOVENAUX Michelle
13	LUCAS Paula
14	LASBLEIZ Ghyslaine
15	LELONG Jean-Marie
16	LESUEUR Jean-Paul
17	OBRY Francine
18	OULD Françoise
19	PAPET Philippe
20	PAQUE Brigitte

Liste Complémentaire

1	ROPARS Jean-Claude
2	BONNARD Jean-Yves
3	PICKAERT Alain

Tendre regard sur l'école de notre prime jeunesse

Les diapositives illustrant le propos ont été préparées et classées par Martine Fondeur, Jean-Paul Lesueur et Jean Chalvin.

Ce propos ne se veut pas une critique acerbe de la pédagogie d'aujourd'hui ; il veut seulement rappeler que les maîtres de jadis savaient appliquer des règles qui étaient souvent modernistes avec les moyens dont ils disposaient.

Nous avons respiré l'odeur douceâtre de la craie et celle, plus âcre, de l'encre violette, qui nous enveloppaient quand nous entrions en culotte courte ou en jupe plissée dans la salle de classe de notre enfance. Chaque année, un photographe de métier passait dans les classes pour éterniser votre présence dans la classe.

L'école, que nous n'avons jamais quittée, reste l'image vivante de la République. Le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, a promulgué des lois en 1882 qui ont permis à chaque commune d'avoir une école laïque pour tous. École de filles, école de garçons en ville ; ce sont les campagnes qui ont été avant-gardistes en appliquant immédiatement- par obligation- la mixité. La mixité n'ayant eu en ville droit de cité que vers 1955.

La France était alors rurale et le calendrier scolaire était ancré sur celui des travaux agricoles et des fêtes chrétiennes, contrairement à celui d'aujourd'hui qui s'édifie sur les besoins de la vie urbaine. Le jour de congé dans la semaine, c'était le jeudi, et chacun rêvait de la « semaine des quatre jeudis ». Le jeudi était naguère occupé pour beaucoup d'enfants par les activités de patronage (et de catéchisme) chrétien (les lois Goblet de 1886 avaient chassé les religieux de l'école publique). Le samedi, de temps à autre, était libéré, quand l'instituteur partait « en conférence ».

Le maître trônait sur l'estrade, il observait ainsi facilement tout son petit monde. L'écolier « passait au tableau » et démontrait ses capacités et ses manques dans une épreuve orale qui était formatrice. Il lui arrivait d' « aller au piquet (ou au coin) ». Le bonnet d'âne restait quelque peu mythique.

La date était écrite au tableau noir ; l'instituteur souhaitait que l'écolier se situât dans le temps. Époque où la chronologie des événements qui ont marqué notre Histoire comptait beaucoup.

Le poêle réchauffait l'atmosphère et permettait dans les villages au début du siècle dernier, quand il n'y avait pas de cantine municipale, de réchauffer les gamelles pour le repas de ceux qui habitaient dans des hameaux isolés.

La blouse que revêtait le maître lui conférait l'autorité pédagogique. Il appliquait le « code Soleil », sorte de code civil de la pédagogie, d'après lequel il devait, par exemple, changer de costume une fois par an, lors de la distribution des prix de fin d'année. La blouse chez l'élève permettait de gommer les inégalités sociales.

Les écoliers écrivaient, les doigts tachés d'encre, à la plume Sergent-Major. Il fallait avoir une « calligraphie de notaire », en soignant les pleins et les déliés. Dans le plumier, puis dans la trousse, il y avait, souvent pêle-mêle compas, rapporteur, règle, crayons de couleur et une gomme bleu et rose (le bleu pour le stylographe, le rose pour le crayon). Les cahiers devaient être étiquetés et protégés par « des protège-cahiers ». Avec des buvards aussi, où la « réclame » (la publicité d'alors) subrepticement s'introduisait dans la vie de l'écolier. Le classeur n'entrait dans la vie de l'élève qu'au collège. L'ardoise illustrait un principe pédagogique très moderne. L'instituteur jugeait la vivacité de l'élève et avait une perception immédiate de la compréhension du sujet abordé.

Dans le cahier de calcul, il s'agissait de « poser les opérations », démarche qui impliquait de privilégier le raisonnement. Le cahier de récitation permettait une conjonction étroite entre l'oral et l'écrit : on transcrivait un poème, on le mémorisait et on l'interprétait. Interpréter un texte sur un ton juste, c'est le comprendre dans les moindres détails.

Tout le monde attendait la récréation pour jouer soit aux billes soit à la marelle. L'instituteur se mêlait aux jeux en arbitrant le « ballon prisonnier » pour tester la tonicité de ses troupes. Les filles sautaient souvent à la corde et les garçons tapaient dans un ballon en rêvant de devenir un Kopa ou un Pelé. C'était l'heure où l'on croquait un biscuit (souvent chocolaté) ou un bonbon (du roudoudou au mistral gagnant). Les toilettes étaient au fond de la cour, à la turque (les maisons individuelles n'avaient pas encore toutes les W.C. à l'intérieur).

L'emploi du temps se déclinait de la plus logique des façons : matières fondamentales le matin, matières d'éveil l'après-midi. Avec sur l'agenda de l'instituteur des initiatives qui peuvent aujourd'hui étonner : natation à sec, vérification de la propreté des mains, jeu de piste... Les sorties à la mairie, à la bibliothèque, en forêt, étaient autant de fenêtres ouvertes sur la vie et l'environnement.

Chacun se souvient de la leçon de morale qui ponctuait le début de la journée. Cette morale était étroitement liée à l'instruction civique. On devait apprendre à devenir citoyen. On luttait par exemple contre l'alcoolisme. Le président du Conseil, Pierre Mendès France, eut l'idée de donner aux écoliers un verre de lait dans les années 50, sujet qui ne se démode pas, puisque le ministre de l'Éducation actuel veut donner dans les Z.E.P. un petit déjeuner équilibré et gratuit aux enfants.

On peut se demander si les instituteurs n'avaient pas « globalement » raison en commençant par l'abc et le b. a.- ba ; les autorités ministérielles semblant (re)découvrir des qualités à l'apprentissage de la lecture syllabique...

Les cartes détaillaient la France géographique et administrative. Elles avaient leur pendant dans les planches des dictionnaires de Pierre Larousse. Avec le globe terrestre qui trônait souvent sur le bureau de l'instituteur, l'élève pouvait avoir une idée plus précise de l'universalité des cultures et de la relativité des vérités humaines. Les herbiers, les balances, les boîtes enfermant pierres et minerais composaient la matière des « leçons de choses ».

Tous les mois, l'écolier attendait avec fébrilité le livret scolaire, avec sa colonne de notes sur 10 et d'appréciations pour chaque matière, signé du directeur de l'école, et que les parents devaient contresigner. Apparaissait en bas de colonne le classement de l'élève.

L'institution savait récompenser les élèves pour leur sérieux et leur progrès. Tout au long de l'année, on remettait avec générosité des « bons points » comme autant d'encouragements. C'est dire combien la pédagogie d'alors se voulait déjà positive. Tous les mois, on vous « mettait au tableau d'honneur », objet de fierté des enfants comme des parents. Et en fin d'année, avant le voyage scolaire (une excursion d'un jour avec les maîtres et les parents), se tenait à la salle des fêtes la distribution des prix devant les autorités civiles. Honneur à l'A.M.O.P.A. d'inciter les élèves de tout âge et de tout niveau à prendre des initiatives et à s'investir dans des concours de poésie, d'éloquence, de dessins et de créations diverses. Le classement permet l'émulation.

L'école d'aujourd'hui dispose de moyens technologiques avancés, le tableau noir est souvent remplacé par le tableau numérique et la tablette électronique individuelle. On n'écrit plus guère à la craie mais on clique sur la souris. Les tables de la classe sont souvent rangées en U pour marquer convivialité et fraternité. Les outils de l'écolier d'aujourd'hui sont le baladeur, le smartphone, la calculette (qui est le reflet de cette société qui veut tout, tout de suite et tout sans effort et qui est la

négalion même de l'apprentissage par le raisonnement). Pour beaucoup, c'est l'école qui tousse...mais c'est aussi l'école qui enfante de génération en génération les élites de la République.

Dans les récompenses, les maîtres ne sont pas oubliés. Napoléon a créé l'ordre des Palmes académiques en voulant honorer le service rendu à la nation par les pédagogues. Le violet rappelle d'ailleurs aussi l'encre violette, avec laquelle se sont écrites les plus belles pages de l'éducation que nous avons reçue et que nous avons transmise.

JEAN CHALVIN

Nogent-sur-Oise, le 16 mars 2018

Une dictée d'antan

Conseils d'un instituteur à ses élèves

Qui de vous, mes chers enfants, aurait cru grandir si vite ? Vous que j'ai vus si petits, vous que j'ai vus rire sous les préaux, vous que j'ai pu quelquefois flatter et que j'ai dû à maintes reprises morigéner, vous à qui se sont rattachées toutes mes pensées, vous voilà bientôt des hommes !

Cherchez votre voie, et marchez courageusement dans celle qui vous sera tracée. Si l'État vous appelle sous les drapeaux, sachez obéir et respecter l'oriflamme tricolore que nos soldats ont de tout temps vaillamment défendue ; la patrie, ce n'est pas seulement votre coteau, la flèche de votre clocher, la cime de vos arbres, c'est ce qui fait battre nos cœurs, la gloire de nos aïeux, l'unité de notre territoire, la nation que vous devez chérir, honorer et servir.

Si vous restez dans le village où vous êtes nés, et c'est là sans doute que vous trouverez, même dans des soupentes exigües, la vie la plus tranquille, si vous devez, de toutes les forces de vos bras et de tout l'amour de votre âme, cultiver la terre, œuvrez avec ardeur, car le labeur porte toujours ses fruits, et l'une des plus douces satisfactions qu'il y ait ici-bas, c'est d'avoir honnêtement rempli la tâche qui vous a été dévolue. Je ne souhaite certes pas que vous ployiez sous le faix des soucis. Que le zèle et la probité soient vos compagnons assidus ! J'ai toujours rêvé que l'abondance régnât dans vos maisons et craint que l'un de vous ne recourût à des expédients illicites. Que chacun de vous, chers enfants, se contente, quelle que soit sa carrière, de la part qui lui sera échue par la destinée.

Souvenez-vous des soins que vous ont donnés vos parents et rendez-leur en échange toute votre tendresse ; souvenez-vous tous avec acuité des conseils que vous avez reçus au presbytère de ce vénérable révérend, revêtu d'un simple surplis, qui vous a inscrits dans le baptistère de la paroisse. Par l'éthique de votre conduite, vous vaincrez les rudes épreuves et arias subis au gré des circonstances de la vie.

D'après des textes donnés au Certificat d'études primaires en 1886 dans différents cantons du département de la Loire.

Jean Chalvin

Champion de France d'orthographe

Dico d'or 2003